

Francis WURTZ  
Manifestation contre  
la "Directive Bolkestein"  
Strasbourg - 11/02/2006

Amis et camarades,

Bienvenue à Strasbourg, à vous qui représentez si bien l'Europe que nous aimons: une union de peuples et de citoyens égaux et solidaires; et, en même temps, une Europe qui a la volonté d'user de ses atouts pour faire émerger d'autres règles - plus justes, plus démocratiques, plus pacifiques - dans les relations internationales et la gestion des enjeux de civilisation auxquels l'humanité est confrontée!

Nous sommes rassemblés aujourd'hui dans le même esprit que nous le fûmes le 19 mars dernier à Bruxelles: nous voulons faire échec à un projet de la Commission on ne peut plus typique de cette Europe libérale avec laquelle de véritables ruptures sont nécessaires pour recréer confiance et espoir parmi les Européennes et les Européens. Nous sommes rassemblés pour exiger le rejet de la directive Bolkestein!

Où en sommes-nous, à cinq jours, du premier vote au Parlement européen et à l'issue des dernières tractations entre divers groupes politiques? Mon

impression, à ce stade, tient en trois observations indissociables.

La première, c'est que les multiples mobilisations sociales et initiatives politiques ont abouti à un premier résultat: nous avons mis les partisans de la directive sur la défensive. Plus aucun d'entre eux n'ose se réclamer franchement du fameux principe libéral dit du "pays d'origine", pourtant déjà à l'œuvre dans biens des cas, dans l'Union européenne. De même, beaucoup d'entre eux semblent résignés à accepter que soient sortis du champ d'application de la directive un certain nombre de domaines, tels la santé, les agences de travail intérimaire, l'audiovisuel et bien sûr les services portuaires - après l'échec fracassant subi par la Commission à ce propos il y a quelques jours seulement. Ne boudons pas ces "bougers": nous y sommes pour quelque chose!

Dès lors se pose la question: la directive ainsi modifiée deviendrait-elle une bonne directive? Sa substance a-t-elle changé? Les travailleurs peuvent-ils être "rassurés" sur l'avenir de leurs droits sociaux? Hélas non! Et ceux qui affirment le contraire prennent une lourde responsabilité. La dernière mouture du texte affirme en toutes lettres que les Etats doivent "assurer (aux prestataires de services d'un autre Etat membre) un accès libre et un exercice libre de leur activité sur leur territoire". Toute mesure qui "entrave" ce libre accès ou ce libre exercice est une "dérogation" qui doit être dûment "justifiée" et rester dans des "proportions" acceptables. Et en cas de contestation, c'est la Cour de justice européenne, très libérale, qui a le dernier mot. Non vraiment, une telle directive n'est pas un petit pas en avant vers l'Europe sociale. Elle risque, au contraire, de faire faire de grands pas en arrière. Voilà pourquoi, mon groupe -la Gauche unitaire européenne/Gauche verte

nordique - en demandera le rejet. Et tant que cette exigence restera minoritaire, nous nous battons pour, à tout le moins, y faire reconnaître clairement la primauté des règles du pays de destination et pour en limiter au maximum le champ d'application, en particulier en en excluant tout service public!

Enfin, il faut savoir que notre bataille ne s'arrêtera pas le 16 février prochain. Pendant des mois, le projet de directive sera remanié par la Commission, par le Conseil des ministres, puis à nouveau par le Parlement. Nous aurons de multiples occasions de faire valoir cette exigence qui rassemble des millions de nos concitoyennes et de nos concitoyens: nous ne voulons pas d'une directive qui fait de la mise en concurrence des salariés la règle et de la préservation d'acquis sociaux et démocratiques des exceptions! De l'Atlantique à la Baltique, de la Laponie au Péloponnèse: oui à l'égalité, oui à la solidarité, oui à la promotion des droits de chacune et de chacun. Non à la directive Bolkestein!